

RÉUNION DE TRAVAIL SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Mercredi 18 juin 2014

Présents : Mr DESPUJOLS, Professeur des écoles à Bosset – Mme GOULFIER, Conseillère municipale à Lunas – Mme MAURY, Professeur des écoles à Lunas – Mr MAXIME, Directeur à Lunas – Mme VANDENABEELE, Maire de Ginestet – Mme ROIGÉ Nadine, Conseillère municipale à Ginestet

Les futurs intervenants qui doivent venir animer une activité pendant le Temps d'Activités Périscolaires ont été contactés pour changer leur jour d'intervention ; tous ne pouvaient pas. Ainsi, les horaires seront les suivants :

	Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi		Temps d'activités périscolaires* (TAP)	
	*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin
Lundi	8:45	12:00	12:00	13:30	13:30	16:15 15:00	15:00	16:30
	Horaires concernant l'école de Ginestet			Horaires concernant l'école de Lunas				
Mardi	8:45	12:00	12:00	13:30	13:30	15:00	15:00	16:30
							15:00	16:30
Mercredi	8:45	12:00						
Jeudi	8:45	12:00	12:00	13:30	13:30	15:30		
						A.P.C.*	15:30	16:30
						* Les horaires sont les mêmes pour les 2 écoles.		
Vendredi	8:45	12:00	12:00	13:30	13:30	15:00 16:15		
							15:00	16:30
Total heures d'enseignement semaine :								24:00:00

Sur Ginestet, un intervenant est recruté pour des activités de musique/percussion et découverte du cirque le lundi et le mardi ; Mr DESPUJOLS et Mme LELEU animeront également des activités. Sur Lunas, une intervenante est recrutée pour des activités d'art plastique le mardi et un intervenant est recruté pour des activités de musique/percussion et découverte du cirque le vendredi ; Mme MAURY et Mr MAXIME animeront également des activités.

L'inscription aux TAP se fera par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription afin que les parents des enfants concernés puissent communiquer aux mairies leurs coordonnées et celles des personnes qu'ils autoriseront à venir chercher leur enfant. Les parents devront également remplir une fiche sanitaire afin que tous les renseignements concernant la santé de leur enfant soient communiqués aux mairies. Tout ceci afin de garantir au maximum la sécurité des enfants qui nous seront confiés.

Le choix des activités se fera en remplissant un tableau d'engagement (fourni à la fin du règlement intérieur des TAP). Celui-ci permettra de constituer les différents groupes pour réaliser les activités proposées. Les groupes seront constitués selon deux priorités essentielles : un enfant qui n'a pas encore pu suivre une activité sera prioritaire sur un autre qui l'aura déjà pratiquée et un enfant qui n'a pas pu faire l'activité qu'il avait choisi en numéro 1 sera prioritaire, lors de la prochaine période, sur les autres enfants. Toutes les 7 semaines, c'est-à-dire entre chaque période de vacances scolaires, les enfants changeront d'activités, afin que tout le monde puisse toutes les essayer. Ainsi, le tableau d'engagement sera à remplir avant chaque période de vacances scolaires.

Pour l'heure, il n'y aura pas de transports scolaires pour conduire les enfants vers un centre de loisirs. En effet, il n'y a aucun transport scolaire avec le Conseil Général le mercredi après-midi. En conséquence, les mairies contactent le S.I.V.O.S. Les transports scolaires continuent d'être gérés par la mairie de Bosset : ils sont liés au Conseil Général par contrat. Pour la prochaine rentrée scolaire, le projet concernant les horaires de ramassage est le suivant :

ALLER

ARRÊTS	HEURES DE PASSAGE
BOSSET – École	8h00
SAINT-GEORGES-BLANCANEIX – Mairie	8h07
LUNAS – École	8h20
GINESTET – École	8h26
LUNAS – École	8h34

RETOUR

ARRÊTS	HEURES DE PASSAGE	
	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	Mercredi
LUNAS – École	16h40	12h10
GINESTET – École	16h44	12h14
LUNAS – École	17h53	12h23
BOSSET – École	17h05	12h35
SAINT-GEORGES-BLANCANEIX – Mairie	17h12	12h42

En ce qui concerne la sécurité de la classe du haut à Lunas, la commission de sécurité a effectué un contrôle au mois de juin 2013 et n'a rien relevé empêchant l'ouverture de cette salle aux élèves.

Il ne sera pas possible d'y installer une climatisation : des devis ont été établis et ils ne peuvent entrer dans le budget. Pour l'heure, nous sommes dans l'attente d'une étude de pose d'une V.M.C.

Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi. Le projet d'organisation de la cantine et de la garderie à Lunas est le suivant :

	GARDERIE MATIN		CANTINE/RÉCRÉATION		GARDERIE SOIR	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Lundi	7h30	8h45	12h00	13h30	16h15	19h00
Mardi	7h30	8h45	12h00	13h30	16h30	19h00
Mercredi	7h30	8h45	12h00*	13h00* 12h30**		
Jeudi	7h30	8h45	12h00	13h30	15h30	19h00
Vendredi	7h30	8h45	12h00	13h30	16h30	19h00

* Cet horaire ne concerne que Lunas et n'est uniquement consacré qu'à de la garderie.

** Cet horaire ne concerne que Ginestet.

Les parents d'élèves de Ginestet – ceux qui travaillent – doivent contacter la mairie (avec une attestation de leur employeur pour justifier l'horaire de débauche de ce jour) s'ils veulent décaler la garderie du mercredi midi jusqu'à 13h00.

Certains parents s'inquiètent du nombre d'enfant devant rester à la garderie le jeudi, pendant que certains seront en Activités Pédagogiques Complémentaires. Les mairies de Lunas et de Ginestet ont la possibilité de faire appel à un intervenant pour une activité d'aide aux devoirs pour une somme de 25,00 € de l'heure. Cette somme ne pourra être prise en charge par la mairie. Cette activité sera donc payante. La somme demandée dépendra du nombre d'enfants qui fréquenteront cette activité, dans la limite de 18 enfants de plus de 6 ans et 14 enfants de moins de 6 ans. Ainsi, en cas de groupe complet, une séance reviendrait à $(25 \text{ €} \div 18 =) 1,40 \text{ €}$ par enfant de plus de 6 ans et $(25 \text{ €} \div 14 =) 1,80 \text{ €}$ par enfant de moins de 6 ans. Par contre, si les groupes n'étaient pas complets, cela augmenterait un peu la somme de chaque séance.

Afin que votre enfant soit accueilli dès le premier jour de la rentrée, nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription pour le 4 juillet 2014, au plus tard, et de la remettre aux enseignants de l'école.

Les tarifs seront les suivants :

- tout enfant inscrit aux T.A.P. : 5 €/mois
- tout enfant mangeant à la cantine de Ginestet : 27 €/mois
- tout enfant mangeant à la cantine de Lunas : 2,20 €/repas (ce tarif subira une petite augmentation à la rentrée, mais nous n'en avons pas encore connaissance)
- tout enfant fréquentant la garderie de Ginestet : 0,90 €/demi-heure et 1,80 €/heure
- tout enfant fréquentant la garderie de Lunas : 1 €/matin et 1 €/soir (gratuité pour les enfants de Lunas dont les deux parents travaillent)

Une réunion concernant les nouveaux rythmes scolaires sera programmée dès la fin du mois de septembre entre les municipalités du R.P.I. afin de procéder aux changements et autres modifications qui seront nécessaires en fonction des retours des enseignants, des parents et des intervenants ... tout ceci dans l'intérêt des enfants qui fréquentent nos écoles et nos activités périscolaires.